

Gymnastique CAP/BEP (référentiel rénové 2017)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve															
<p>Niveau 3 Composer deux séquences différentes constituées chacune de 3 éléments enchaînés (3 familles gymniques distinctes dont un renversement), pour les réaliser avec maîtrise et fluidité devant un groupe d'élèves. Juger consiste à identifier les éléments et à apprécier la fluidité de chaque séquence.</p>		<p>Réalisation libre de deux séquences gymniques présentées sur une fiche type qui comporte leur projet d'enchaînement : nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau des difficultés. Des exigences de composition : les éléments proviennent d'au moins 3 familles gymniques différentes (en référence au code UNSS en vigueur) dont un élément en posture de renversement. Lorsque les agrès saut de cheval et mini-trampoline sont utilisés dans la séquence, ils sont considérés comme une famille gymnique. Des contraintes d'espace : l'enchaînement est réalisé sur un chemin de tapis de 12m x 2m (au moins 2 longueurs). Lorsque la séquence comporte les agrès saut de cheval ou mini-trampoline, ceux-ci terminent la composition. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. Les deux séquences sont réalisées consécutivement. La cotation des difficultés est référée au code UNSS « équipe établissement » en vigueur. Pour tous les agrès : A : 0,40 / B : 0,60 / C : 0,80 / D : 1,0¹</p>															
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition (de 0 à 9 pts)						Compétence de niveau 3 acquise (de 10 à 20 pts)									
06 Points	Difficulté	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur et le cas échéant la suppression de la famille correspondante.															
		Points de difficulté:/ éléments	1,2	1,6	2,0	2,4	2,6	2,8	3,0	3,2	3,4	3,6	3,8	4,0			
		Note correspondante	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6			
08 Points	Exécution	<p>La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une exécution fluide et maîtrisée. Tout élément réalisé avec une aide (humaine ou matérielle) entraîne la décote de sa valeur (B devient A). Petites fautes* = -0,2 pts. Grosses fautes* = -0,5 pts. Chute = -1pt. Contraintes d'espace non respectées = - 1pt. Toutes les fautes d'exécution réalisées sur un même élément se cumulent. En dessous de 6 éléments présentés, tout élément manquant = - 2 points. <i>*Tous types de fautes, petites ou grosses, peuvent être liées à la tenue du corps (bras, jambes, pointes de pieds, gainage), à l'amplitude, à l'axe de rotation, au temps de maintien, à la réception.</i></p>															
03 Points	Composition	1pt	Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues mais : - Il n'est pas respecté lors de la réalisation de l'enchaînement. - Le choix des éléments n'est pas en adéquation avec les ressources des élèves <i>Précision : À partir du moment où le projet d'enchaînement ne respecte pas les exigences de composition (pas de renversement par exemple), la note est de 0/3 points</i>					2pts	Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues Ce projet est partiellement respecté lors de la réalisation de l'enchaînement Le choix des éléments est en cohérence avec les ressources de l'élève					3pts	Le projet d'enchaînement remis au préalable est conforme aux exigences de composition attendues. Ce projet est parfaitement respecté lors de la réalisation Le choix des éléments est pertinent au regard des ressources de l'élève		
		1pt	Reconnait les éléments réalisés					2pts	Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique)					3pts	Vérifie l'adéquation entre les éléments annoncés sur la fiche et les éléments réalisés (noms et ordre chronologique) Valide la présence des trois familles d'éléments attendues dont le renversement		

¹Dans le code UNSS, les éléments au saut de cheval et au mini-trampoline sont évalués sur 10 points.

Le tableau de correspondance entre les sauts répertoriés dans le code UNSS et le niveau de difficulté retenue pour l'examen est le suivant :

Saut de cheval	Code UNSS	Mini trampoline	Code UNSS
		Difficulté A = 0,40	De 6 à 6,5pts
Difficulté B = 0,60	De 6 à 8 pts	Difficulté B = 0,60	7 points
Difficulté C = 0,80	De 8,5 à 9pts	Difficulté C = 0,80	De 8 à 8,5pts
Difficulté D = 1,0	De 9,5 à 10pts	Difficulté D = 1,0	De 9 à 10pts